

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CAF DE LA HAUTE-LOIRE - 2025



caf.fr



Olivier POTUS
Directeur

L'année 2025 a été une année dense et riche en projets, confirmant notre capacité collective à répondre aux évolutions réglementaires et techniques, et d'améliorer notre qualité de service au bénéfice des allocataires.

Parmi les projets marquants, la généralisation du pré-remplissage des déclarations de ressources mensuelles pour la Prime d'activité et le Revenu de solidarité active a mobilisé fortement nos équipes. Les agents ont été formés et accompagnés pour permettre le déploiement de cette réforme d'ampleur.

La réforme du Complément du Mode de Garde a également nécessité un fort engagement des collaborateurs dans l'accompagnement des usagers. Le Centre national d'appui au Complément Mode de garde, présent à la Caf de la Haute-Loire, s'est ingénié à faire face à un surcroît d'activité significatif.

Au-delà de notre mission de versement des prestations, la Caf accompagne les familles à travers le développement de services et équipements de proximité. En 2025, plusieurs conventions territoriales globales (CTG) ont été renouvelées sur différentes communautés de communes du département. Une journée avec les accueils collectifs de mineurs et une journée consacrée à l'animation de la vie sociale ont été organisées avec les partenaires.

Sur le plan interne, l'année 2025 a marqué une étape importante pour les collaborateurs avec la mise en œuvre de la nouvelle classification et la poursuite des actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail. Nos locaux ont été embellis avec notamment l'inauguration de notre plateforme téléphonique entièrement repensée. Ce nouvel environnement de travail est adapté aux enjeux des missions de la Relation de service de l'organisme.

Les 80 ans de la Sécurité sociale ont été célébrés sur l'année 2025. Plusieurs temps forts ont marqué cet anniversaire permettant de valoriser le sens de notre action collective.

Je tiens à remercier toutes les équipes pour leur engagement dans l'atteinte des objectifs de l'organisme ainsi que nos partenaires locaux avec lesquels nous entretenons une bonne dynamique de travail pour mettre en œuvre des projets répondant aux besoins des territoires.

SOMMAIRE

Nos temps forts	p. 4
Retour sur les 80 ans de la Sécurité sociale	p. 7
Nos missions	p. 8
Accompagner les allocataires	p. 9
La Caf, acteur social majeur sur le territoire	p.10
La Caf, acteur clé de la petite enfance	p. 11
La Caf favorise l'accès aux loisirs et aux vacances	p. 12
La parentalité, axe fort de la politique de la Caf	p.13
La Caf, intervenant majeur en matière de logement	p.14
La Caf contribue à l'animation de la vie sociale	p.15
La Caf, acteur de la solidarité et de l'insertion	p.16
La Caf connectée et au service de ses usagers	p.17
La Caf mobilisée pour le versement du juste droit	p. 19
La Caf, un organisme socialement responsable	p. 21
Des acteurs mobilisés au service des allocataires et des partenaires	p. 22

NOS TEMPS FORTS

Janvier



Galette des rois

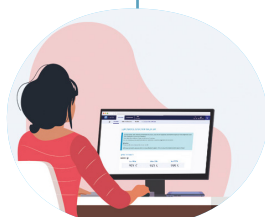
Moment de partage avec les salariés



Nouvel Espace Tuteur

Accès simplifié aux dossiers de leurs protégés et nouvelles démarches en ligne

Mars



Solidarité à la source

Pré-remplissage des déclarations trimestrielles de ressources des bénéficiaires du RSA et la Prime d'activité



Atelier de consultation

Consultation en ligne dédiée aux parents d'enfants en situation de handicap

Avril



Nouveau Directeur

Arrivée du nouveau Directeur de la Caf de la Haute-Loire, Olivier POTUS



France Services et Points relais Caf

Journée d'informations et d'échanges pour les agents France Services et Point relais Caf

Mai



Journée des ACM

Journée des accueils collectifs de mineurs du département au centre social de Chadrac

Juin



Challenge mobilité

Participation au challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes

Juillet



Signature de la CTG

Avec la Communauté de communes Haut Pays du Velay communauté



Signature de la CTG

Avec la Communauté de communes Mézenc Loire Meygal



Semaine de l'emploi à la Sécu

Forum de l'emploi avec la Cnam, l'Urssaf, la Msa, la mission locale, France Travail et Cap Emploi

Septembre



Propriétaires bailleurs
Réunions d'information
à Yssingaux et à St-Paulien



Réforme du CMG
Le Complément du libre choix de
mode de garde mieux adapté aux
besoins des familles



Signature de la CTG
Avec la Communauté de
communes Pays de Cayres Pradelles

Novembre



Signature de la CTG
Avec la Communauté
de communes Auzon Communauté



**Inauguration de la
plateforme téléphonique**
en présence de Mme Sancerni, Présidente
du Conseil d'administration de la Cnaf, et
M. Ducombs, Directeur du réseau



Journée Animation de la Vie Sociale
avec les centres sociaux et des
espaces de vie du département

Décembre



**Partenariat avec France
Travail**
Signature d'une convention
accompagnée d'une feuille
de route opérationnelle

RETOUR SUR LES 80 ANS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

En 2025, la Sécurité sociale a célébré ses 80 ans. Cet anniversaire symbolise la longévité d'un projet collectif au service de tous, fondé sur l'universalité et la justice sociale. Pour l'occasion, plusieurs événements ont été organisés en Haute-Loire.



Exposition interne



Frise sur les grandes dates de la création de la Sécu



Course des filles à Brives-Charensac



Journée Portes ouvertes à destination des lycéens



Conférence de presse des organismes de Sécurité sociale

NOS MISSIONS



Acteur essentiel de la solidarité, la Caisse d'Allocations familiales de la Haute-Loire accompagne quotidiennement plus de 38 800 allocataires, représentant 92 940 personnes. Elle joue un rôle clé dans le soutien aux familles atiligiériennes et aux personnes les plus vulnérables en réduisant les inégalités sociales et territoriales.

Composante de la branche Famille de la Sécurité sociale, la Caf est un établissement privé chargé d'une mission de service public. Elle agit sous l'égide de la Cnaf, selon les orientations fixées par le Gouvernement et le Parlement, qui déterminent ses missions, ses prestations et ses ressources.

La Caf de la Haute-Loire : un acteur majeur sur le territoire

La Caf de la Haute-Loire joue un rôle essentiel dans le dispositif de protection sociale et de solidarité du département.

La Caf assure trois missions principales :

- **L'accompagnement des familles** dans leur vie quotidienne, via le versement des prestations familiales, le financement des structures d'accueil pour enfants et jeunes, ainsi que le soutien à la parentalité ;
- **Les aides au logement**, essentielles pour améliorer les conditions de vie ;
- **Les aides de solidarité**, telles que le revenu de solidarité active (RSA), la prime d'activité ou encore l'allocation aux adultes handicapés (AAH).

Au-delà des prestations, la Caf, par le biais du Fonds national d'action sociale (Fnas), joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des familles en soutenant financièrement et en accompagnant le développement de services de proximité. La Caf subventionne des structures comme des crèches, accueils de loisirs, centres sociaux, favorisant ainsi l'inclusion sociale et la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

ACCOMPAGNER LES ALLOCATAIRES



38 812

foyers allocataires

- 1,15 %

92 940

personnes couvertes par au moins une prestation dont

37 802 enfants à charge

228 654

habitants dans le département de la Haute-Loire

40,6 % de la population totale du département couverte par au moins une prestation

Répartition des allocataires selon la situation familiale

familles avec enfants

14 106 allocataires

36,3 %

45,1 %

personnes isolées

17 518 allocataires

familles monoparentales

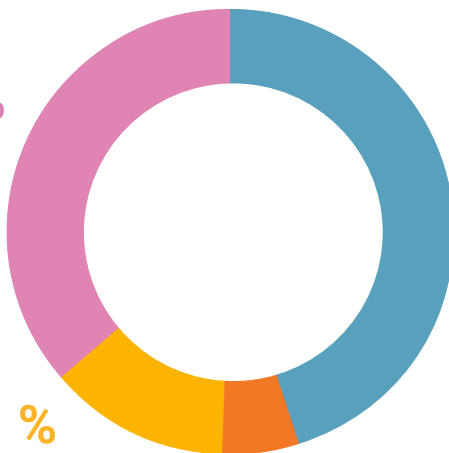
5 065 allocataires

13,1 %

5,5 %

couples sans enfants

2 123 allocataires

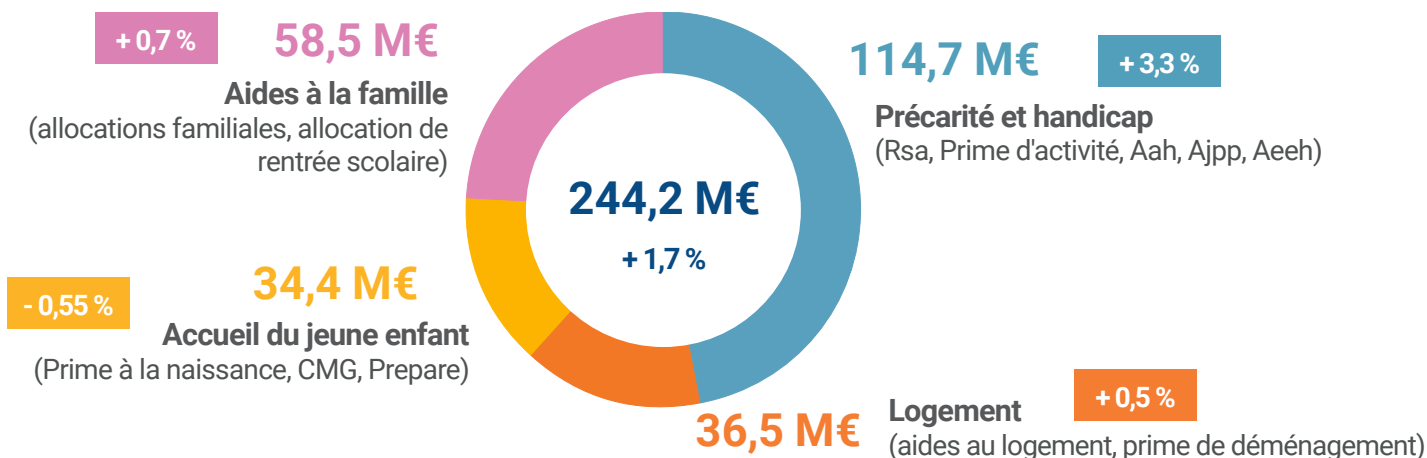


LA CAF, ACTEUR SOCIAL MAJEUR SUR LE TERRITOIRE

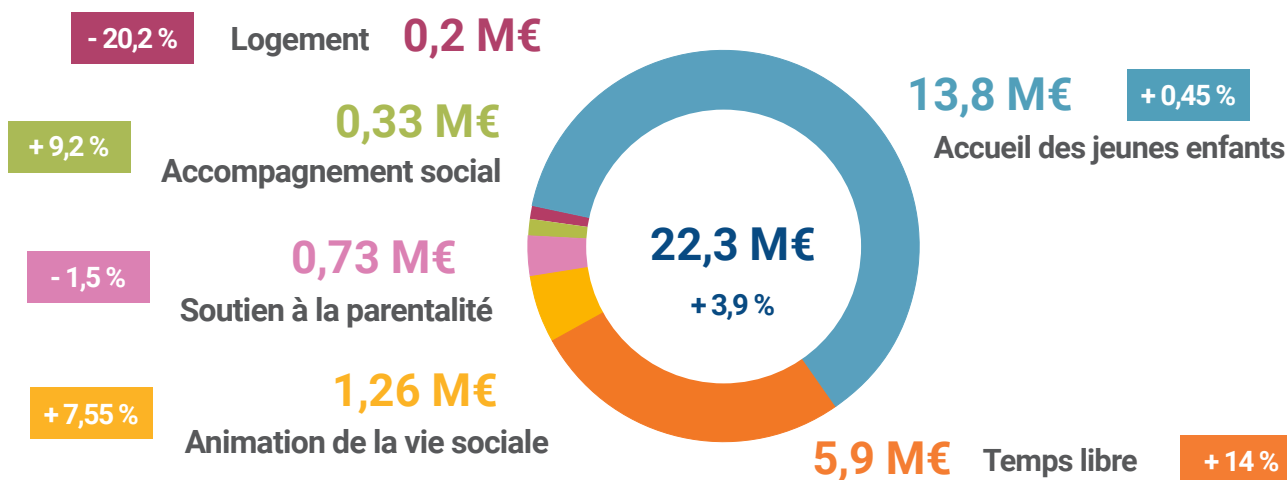
266,4 millions d'euros versés en 2025

+ 1,9 %

Les prestations légales



L'action sociale



LA CAF, ACTEUR CLÉ DE LA PETITE ENFANCE

Les prestations légales

Les familles, sous conditions de revenus, peuvent bénéficier de la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje). Cette prestation aide à financer les dépenses liées à l'entretien et à l'éducation d'un jeune enfant.

5 064 bénéficiaires
Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje)

- 3,6 %

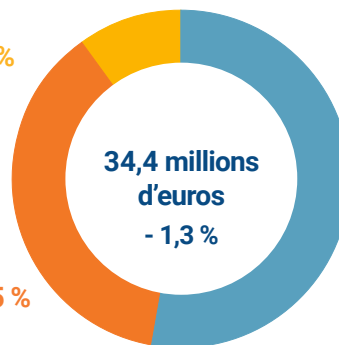


Prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prepaje)

730 bénéficiaires - 11,6 %
2,5 M € - 10 %

Complément mode de garde (CMG)

2 775 bénéficiaires - 0,5 %
22 M € + 1,35 %



Allocation de base, naissance et adoption

3 918 bénéficiaires - 5,5%
9,9 M € - 4,6%

L'action sociale

Les structures d'accueil collectif

La Caf apporte un soutien technique et financier aux structures d'accueil collectif pour une offre de qualité et accessible dans tout le département.

52
établissements
d'accueil du jeune enfant

7
micro-crèches
PAJE

10,9
millions d'euros
d'aides

L'accueil individuel

Les assistant(e)s maternel(le)s sont la première solution d'accueil petite enfance. Les professionnels peuvent se regrouper en créant une Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (Mam).

818
assistant(e)s
maternel(le)s actifs(ves)

37
maisons d'assistant(e)s
maternel(le)s

27
primes d'installation
assistant(e) maternel(le)



Capacité d'accueil

84 places pour 100 enfants
de - 3 ans

Au niveau national : 60,9 places

16
relais petite enfance
couvrant l'ensemble
du département

LA CAF FAVORISE L'ACCÈS AUX LOISIRS ET AUX VACANCES

L'action sociale

Le financement des accueils de loisirs

Afin d'accueillir les enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires, la Caf apporte un soutien financier aux accueils de loisirs sans hébergement.



46

accueils de loisirs périscolaires

49

accueils de loisirs extrascolaires

21

accueils adolescents

3,7

millions d'euros d'aides

Les aides aux vacances et aux loisirs

La politique vacances et loisirs de la Caf a pour objectif d'encourager le temps libre des enfants et de soutenir les départs en vacances en famille.



67

enfants en situation de handicap bénéficiaires d'un accompagnement du DAHLIR dans 35 ALSH

2

points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ)

3 608

enfants bénéficiaires des chèques-vacances

331

familles bénéficiaires de l'Aide aux vacances familiales

122

enfants bénéficiaires de l'Aide aux vacances enfants

Les aides aux formations Bafa et Bafd

La Caf participe au financement des formations au Bafa et au Bafd en versant des aides sans condition de ressources.

264

aides attribuées

Les dispositifs d'accompagnement et d'accès aux loisirs

La Caf soutient les structures jeunesse dans l'accompagnement des jeunes âgés de 12 à 25 ans et les projets portés par les jeunes de 11 à 17 ans.

4

projets financés dans le cadre de l'appel à projet Ados

21

projets financés dans le cadre du réseau ados et dispositif Alti Pop

6

projets financés dans le cadre d'un appel à projet Prestations de service Jeunes

LA PARENTALITÉ, AXE FORT DE LA POLITIQUE DE LA CAF

Les prestations légales

Pour aider les familles dans l'éducation de leur(s) enfant(s), la Caf peut verser plusieurs prestations destinées à l'entretien des enfants.

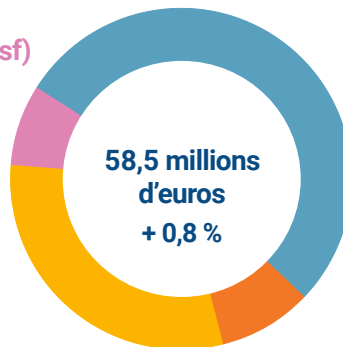


Allocation de soutien familial (Asf)

2 035 bénéficiaires + 7,5 %
7,1 M € + 8 %

Allocation de rentrée scolaire (Ars)

8 034 bénéficiaires - 3,4 %
6 M € + 0,12 %



Allocations familiales (Af)

14 186 bénéficiaires - 2,1 %
38,8 M € - 0,3 %

Complément familial (Cf)

2 358 bénéficiaires - 1,7 %
6,6 M € - 0,05 %

L'action sociale

Les dispositifs de soutien à la parentalité

L'accompagnement en matière de parentalité se traduit par le développement d'une offre territoriale diversifiée et structurée des services aux familles.

1

mission d'animation
parentalité confiée à l'Udaf

24

projets financés dans le cadre du Réseau
d'écoute, d'appui et d'accompagnement
des parents (REAAP)

9

projets bénéficiant de contrats locaux
d'accompagnement à la scolarité
(CLAS)

2

opérateurs d'espaces de rencontres
présents sur les 3 pays du département

11

lieux d'accueil enfants/parents (LAEP)

1

opérateur de médiation familiale présent
sur les 3 pays du département

L'accompagnement des familles confrontées à des événements fragilisants

Les travailleurs sociaux de la Caf accompagnent les familles allocataires avec enfants à charge confrontées à un événement familial fragilisant : une séparation, le décès d'un conjoint ou d'un enfant, un impayé de loyer.

1 149

interventions sociales
dispensées

2 387

rendez-vous réalisés par les
travailleurs sociaux

914

allocataires rencontrés

LA CAF, INTERVENANT MAJEUR EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Les prestations légales

La Caf assure la gestion des aides au logement (Als, Alf, Apl), versées sous condition de ressources, afin de permettre aux familles de payer plus facilement le loyer de leur résidence principale.

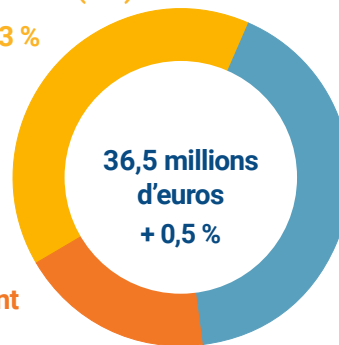
13 730 bénéficiaires

Aides au logement **- 2,3 %**



Allocation de logement social (Als)

5 487 bénéficiaires **- 3,3 %**
13,4 M € **- 0,8 %**



Aide personnalisée au logement (Apl)

5 718 bénéficiaires **- 0,3 %**
14,4 M € **+ 3,2 %**

Allocation de logement familiale (Alf)

2 525 bénéficiaires **- 4,4 %**
8,7 M € **- 1,7 %**

L'action sociale

La Caf soutient les familles confrontées à des difficultés de maintien dans leur logement (impayés de loyer, logement non décent).

Les aides financières individuelles

116

prêts équipement de 1^{ère} nécessité

L'accompagnement des familles en difficulté avec leur logement

47

allocataires ont rencontré un travailleur social suite à un impayé de loyer

Participation au financement du Fonds de solidarité Logement (2^{ème} contributeur)

43

signalements de logements non décents - **42** visites effectuées par l'association SOLIHA 43



2

réunions d'information auprès des propriétaires bailleurs privés en partenariat avec l'ADIL Loire / Haute-loire

1

foyer jeunes travailleurs (FJT) au Puy-en-Velay

LA CAF CONTRIBUE À L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'action sociale

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des lieux privilégiés pour faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et renforcer les liens sociaux. Ils jouent un rôle important dans les dynamiques de territoire et la citoyenneté de proximité. Les habitants y trouvent des réponses en termes d'accueil, d'écoute et d'orientation, notamment pour favoriser l'accès aux droits.



7
centres sociaux

11
espaces de vie sociale

986 000
euros d'aides

160
salariés

720
bénévoles

40 300
personnes accueillies

La Fédération des centres sociaux de la Loire et de la Haute-Loire, soutenue financièrement par la Caf de la Haute-Loire, accompagne les structures de l'animation de la vie sociale (accompagnement de projets, développement de partenariats, soutien à la vie associative...), co-anime le réseau et forme les acteurs.



2
réunions de réseaux avec les
directeurs des centres sociaux

3
réunions de réseaux avec les
directeurs des espaces de vie sociale

1
journée départementale de
l'Animation de la Vie Sociale

1
vidéo "Les espaces de vie sociale
en Haute-Loire"



LA CAF, ACTEUR DE LA SOLIDARITÉ ET DE L'INSERTION

Les prestations légales

La branche Famille est partie prenante dans la lutte contre les exclusions en créant des conditions favorables à l'autonomie et à l'insertion des personnes et des familles.

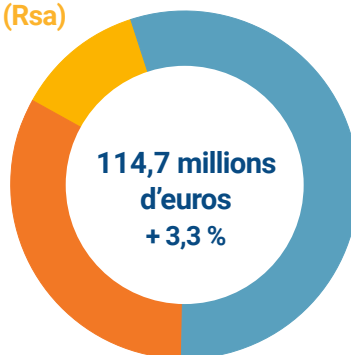


Revenu de solidarité active (Rsa)

2 805 bénéficiaires - 0,4 %
18,3 M € + 4,9 %

Prestations liées au handicap

7 830 bénéficiaires + 3,1 %
67,1 M € + 5,1 %



Prime d'activité

13 270 bénéficiaires - 0,7 %
29,2 M € - 1,5 %

Aah

Allocation aux
adultes handicapés
5 962 bénéficiaires

Aeesh

Allocation d'éducation
de l'enfant handicapé
2 049 bénéficiaires

Ajpp

Allocation journalière
de présence parentale
54 bénéficiaires

Ajpa

Allocation journalière
du proche aidant
5 bénéficiaires

L'action sociale

Les aides financières exceptionnelles

Les aides financières exceptionnelles peuvent être sollicitées par les travailleurs sociaux dans le cadre de leurs missions d'accompagnement des publics fragilisés.

96

demandes accordées

68 897

euros d'aides

LA CAF CONNECTÉE ET AU SERVICE DE SES USAGERS

La Caf de la Haute-Loire facilite l'accès aux droits et au numérique pour tous grâce à une offre de service proche de l'utilisateur.



91,7 %

des démarches réalisées sur
caf.fr ou l'application mobile



406 800

courriers reçus

- 4,6 %



64 088

appels traités

+ 3,9 %



18 477

e-mails reçus

- 2 %

caf.fr

2^{ème} site le plus consulté de la sphère publique

Suivre son dossier, demander une prestation, envoyer des pièces justificatives... les démarches en ligne sont multiples.

Nos engagements de service



90,1 %

des dossiers sont traités en
moins de 15 jours



91 %

des dossiers de minima
sociaux sont traités en
moins de 10 jours



72,1 %

d'appels téléphoniques
sont traités
immédiatement



97,6 %

des e-mails sont traités en
moins de 48h

Des lieux d'accueil Caf et chez nos partenaires

Grâce à ses trois sites d'accueil (Le Puy-en-Velay, Brioude et Monistrol-sur-Loire), aux France Services et aux Points relais Caf, la Caf de la Haute-Loire assure une présence de proximité sur l'ensemble du département.



3
sites d'accueil Caf

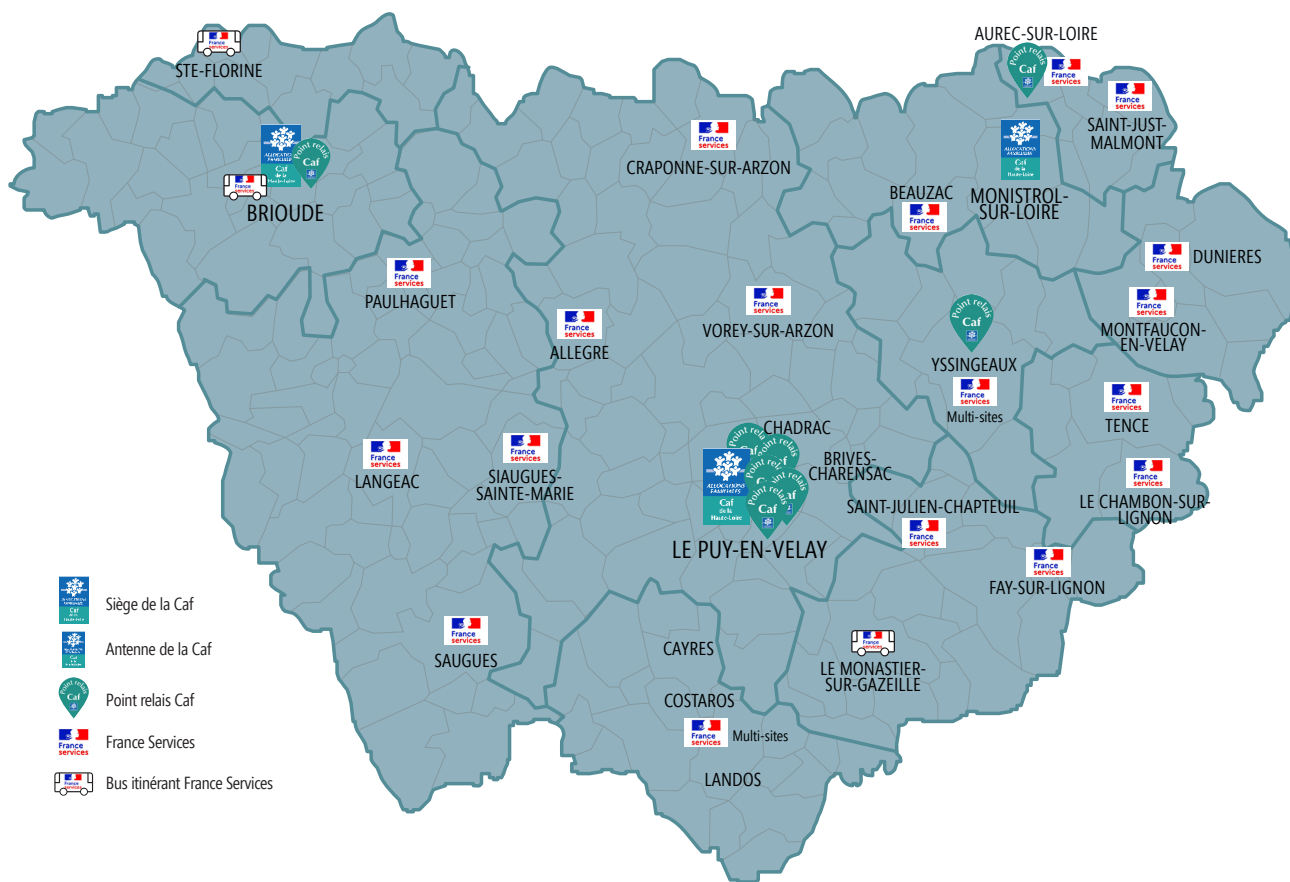
26 342
visites reçues

1 559
rendez-vous
physiques

2 621
rendez-vous
téléphoniques

21
France Services

8
Points relais Caf

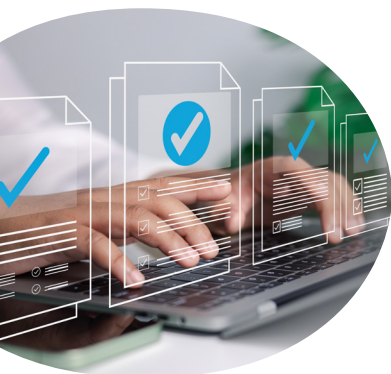


LA CAF MOBILISÉE POUR LE VERSEMENT DU JUSTE DROIT

Le contrôle

Pour garantir le versement du juste droit, la Caf vérifie chaque année l'exactitude des informations déclarées par les allocataires et les partenaires et les sécurise pour un paiement juste et régulier.

En 2025, 19 950 allocataires ont été contrôlés, soit plus de 1 sur 2



142 390
contrôles automatisés
(échanges de données avec
Pôle emploi et les services
fiscaux)

1 610
contrôles sur les
données entrantes
(déclarées par les allocataires)

448
contrôles sur place
(réalisés par nos
contrôleurs assermentés)

593 360
euros
d'impact financier

1 404 592
euros
d'impact financier

1 065 017
euros
d'impact financier

12 structures d'action sociale contrôlées

La lutte contre la fraude

Les différents contrôles peuvent aboutir à la détection de dossiers frauduleux, pour lesquels la Caf met en place différentes sanctions.

229
fraudes détectées
par la Caf

1 111 450
euros de
fraudes détectées

Cela représente **0,59 %**
des allocataires

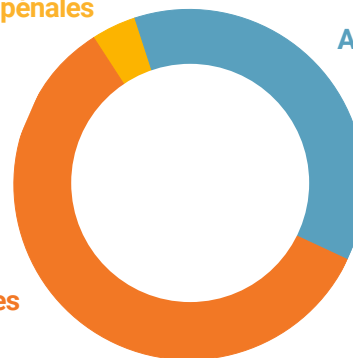
Le montant moyen
d'une fraude est de
4 853 euros

Types de sanctions

Poursuites pénales
4 %

Avertissements
37 %

**Pénalités
financières**
59 %

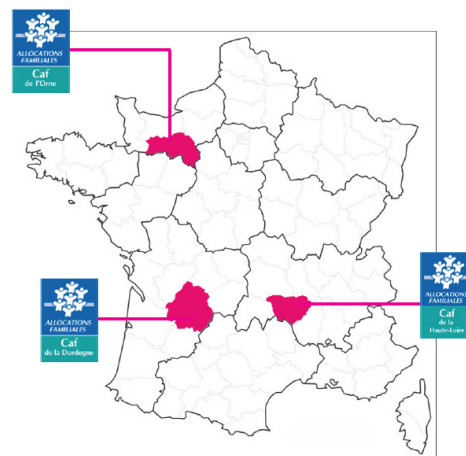


Création d'un nouveau service : le Service national d'appui au juste droit (SNAJD)

L'amélioration de la qualité est un enjeu fort de la Convention d'objectifs et de gestion. Dans ce cadre, la Caf de la Haute-Loire s'est vu confier le Pôle Mixte du Service national d'appui au juste droit (SNAJD). Il intervient sous forme d'entraide sur les activités de contrôle des données entrantes (déclarées par les allocataires) et en appui du réseau pour réduire les erreurs de traitement.

La Caf de la Haute-Loire assure également la fonction d'hypervision. L'hyper-viseur a la charge de l'encadrement général du dispositif, du suivi de l'activité, de la performance et de l'animation des trois pôles (Caf de la Dordogne, Caf de l'Orne et Caf de la Haute-Loire). Il est l'interface entre la Cnaf et les Caf aidées.

Dix Gestionnaires maîtrise des risques (GMR) constituent l'effectif du Pôle Mixte du SNAJD.



La médiation administrative

La médiation administrative est au coeur des missions d'accès aux droits des Caf en oeuvrant à la gestion de cas complexes et en débloquent des situations d'incompréhension et de blocages que peuvent rencontrer les allocataires vis-à-vis de notre institution. Le médiateur administratif est un agent Caf, impartial et neutre, chargé de restaurer le lien entre l'utilisateur et l'organisme en rétablissant le dialogue, et de s'assurer de l'accès au droit, dans le respect de la réglementation en vigueur.



115

dossiers en médiation

69 %

des saisines émanent
des allocataires

49

demandes en médiation
dues à une incompréhension
d'une décision Caf

3

jours de délai de prise en
charge d'une
demande en médiation

36 028

euros
d'impact financier

30

demandes concernent
le logement

LA CAF, UN ORGANISME SOCIALEMENT RESPONSABLE

La formation professionnelle

5 194

heures consacrées
à la formation professionnelle

6,58 %

de la masse salariale consacrée
à la formation professionnelle

84 %

taux d'accès à la formation
des salariés en CDI

La sobriété énergétique et le développement durable

La Caf de la Haute-Loire s'est engagée à mettre en œuvre des actions concrètes en matière de sobriété énergétique. L'objectif est de réduire les consommations énergétiques par des gestes simples pour participer à l'effort collectif de protection de l'environnement en diminuant les émissions de gaz à effet de serre.

Le plan de mobilité vise à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles, dont les trajets domicile/travail mais aussi les déplacements professionnels des agents. Le forfait mobilité durable, mis en place en 2023, permet d'inciter les agents à privilégier les mobilités douces et le covoiturage.

3

véhicules hybrides dans la
flotte automobile

31

agents bénéficiaires du
forfait mobilité durable



DES ACTEURS MOBILISÉS AU SERVICE DES ALLOCATAIRES ET DES PARTENAIRES

Mobilisée au service des allocataires et des partenaires, la Caf prend en charge les prestations légales et développe une action sociale familiale sur le territoire.

Les salariés

131

agents

répartis

114

au Puy-en-Velay

11

à Monistrol-sur-Loire

6

à Brioude

89/100

index égalité femmes-
hommes

44 ans

âge moyen

10

embauches en CDI

5

contrats en alternance

83

agents bénéficiaires d'un
accord télétravail

45

agents travaillant à temps
partiel



Le Conseil d'administration

Composé de 22 membres titulaires, il définit, en cohérence avec les orientations nationales, la politique de l'organisme.

Laurence LEBRAT

Présidente

Henry MAISONNEUVE

1^{er} Vice-président

Michel MASSARDIER

2^{ème} Vice-président

Christophe MARTINAT

3^{ème} Vice-président

* Jusqu'au 1^{er} avril 2026

Le Conseil d'administration se réunit en moyenne 3 à 4 fois par an. Il a pour rôle de contrôler l'application par le Directeur et le Directeur comptable et financier des dispositions législatives et réglementaires, ainsi que l'exécution de ses propres délibérations, de voter les budgets et d'approuver les comptes annuels de l'organisme.



L'équipe de Direction



Olivier POTUS

Directeur

Ses services :

- Secrétariat de direction
- Pôle Ressources
- Innovation et budget d'action sociale
- Offre globale Action sociale
- Démarche Qualité, Etudes, Analyse de gestion et Appui au pilotage



Florian BLANC

Directeur adjoint

Jusqu'au 30 mars 2026

Ses services :

- Relation de service
- Pôle Production
- Mission logement
- Interventions Sociales et Aides financières Individuelles
- Médiation administrative



Arnaud VILLEVIELLE

Directeur comptable et financier

Ses services :

- Gestion de la personne, Contentieux et Contrôle interne
- Gestion de la fraude
- Comptabilité, Recouvrement Amiable et Contrôle action sociale
- Informatique
- Service national d'appui au juste droit et Service Vérification



Sébastien VAUDE

Responsable Pôle Ressources

Ses services :

- Ressources Humaines
- Logistique et Patrimoine
- Communication
- Union Immobilière des organismes de Sécurité sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉ

CAF DE LA HAUTE-LOIRE - 2025

Caf de la Haute-Loire

10 av. André Soulier - 43000 Le Puy-en-Velay

Directeur de la publication : Olivier POTUS

Conception & graphisme : Service Communication de la Caf de la Haute-Loire

Crédits photos : Caf de la Haute-Loire - Adobe stock



caf.fr